

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce lundi 5 septembre 2022 à Moanda, l'Administrateur Directeur Général de la Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG), Leod-Paul BATOLO a procédé à la signature de convention de partenariats avec trois établissements de microfinance (EMF) pour la mise en place d'un fonds d'amorçage permettant de faciliter l'accès au financement, à moindre coût, des entrepreneurs individuels, des très petites entreprises et des PME dans la zone d'influence de l'entreprise.

La cérémonie a été rehaussée par la présence du ministre du Commerce et des PME, Monsieur Yves MANFOUMBI ainsi que des autorités administratives de la province.

La signature de cette convention, à l'initiative des plus hautes autorités, s'inscrit dans le cadre de la déclinaison de la politique RSE Comilog dont l'Etat est partie prenante active.

En effet, grâce aux fonds RSE conjoint Etat gabonais-Comilog, les établissements de microfinance à savoir FINAM, la SFE et EDG, permettront de donner un accès aux crédits pour les entrepreneurs de la province avec un taux d'intérêt garanti de 5 à 6%.

Pour les responsables de la Comilog, filiale du groupe Eramet, la signature de cette convention confirme, une fois de plus, l'engagement sociétal de l'entreprise mais encore, son soutien à la diversification économique et à l'entrepreneuriat des jeunes.

**Contact Presse :**

[communication@eramet-comilog.com](mailto:communication@eramet-comilog.com)

<https://comilog.eramet.com>